



Syndicat National
des **Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

Les cardiologues réaffirment leur poly appartenance et attendent des gestes forts

Le Syndicat National des Cardiologues reste fidèle à sa poly appartenance et vote oui à l'adhésion à la fédération des verticalités : le nouveau syndicat Avenir Spé. Il réaffirme son affiliation aux centrales syndicales poly catégorielles CSMF, FMF et SML, et vote également l'adhésion aux Spé-CSMF, le nouveau syndicat des spécialistes de la CSMF.

L'objectif prioritaire de ces décisions est la défense efficace de la cardiologie libérale.

Dans cette optique, le Syndicat National des Cardiologues demande que les 5 points suivants soient portés par la totalité des Syndicats pour sauver la médecine libérale :

- auprès du ministère des Solidarités et de la Santé : l'octroi d'un nombre réellement suffisant de masques pour les médecins, leurs personnels et les patients,
- auprès de la CNAM : une indemnisation simple, compréhensible et rapide pour toute la médecine libérale, et en particulier pour les médecins en grande difficulté dont l'activité est menacée,
- auprès de la CARMF : un ajournement durable des cotisations en cette période difficile,
- auprès des assureurs : un effort significatif qui fera oublier leurs silences assourdissants depuis le début du confinement,
- **auprès des ARS : l'arrêt immédiat de la mise sous tutelle régionalisée de l'ensemble de médecine libérale. Afin de permettre une reprise d'activité harmonieuse entre la médecine ambulatoire et les établissements publics et privés, chaque ARS devra respecter les consignes des conseils nationaux professionnels.**

Pour sauver les patients, sauvons les cabinets médicaux.

Marc Villaceque
Président du Syndicat National des Cardiologues
06.82.43.36.83